

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET**

Le premier juillet deux mille vingt à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : Tarifs de la salle des fêtes et de l'orangerie applicables au 1^{er} août 2020	Délibération n° 2020.07.01.033
---	---------------------------------------

Rapporteur : Tanguy THEBLINE

Monsieur Tanguy THEBLINE, maire adjoint en charge des finances, informe les membres de l'assemblée qu'il convient de délibérer sur une révision des tarifs pour la location des salles municipales en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

Considérant l'augmentation du coût de fonctionnement des équipements mis à disposition des particuliers et des organismes, notamment le coût des fluides, des produits sanitaires et du personnel d'entretien, sont proposés les tarifs suivants, pour une application à compter du 1^{er} août 2020.

TARIFS DE LOCATION (en euros)	
LIEUX	PARTICULIERS et ORGANISMES à compter 01.08.2020
SALLE DES FETES (Bals, soirées, réunions, repas...)	
Forfait réunion simple (2h00 en matinée ou après-midi hors repas)	60
Forfait demi-journée (le matin de 8h00 à 14h00 et l'après-midi entre 13h00 et 19h00)	255
Forfait après-midi + soirée (occupation de 13h00 à 2h00)	525
Forfait journée complète (occupation de 8h30- 2h00)	625
Forfait week-end (vendredi 14h – dimanche 22h00)	925
CAUTION	1000
Le mois de juin n'est pas disponible pour les particuliers.	
SALLE DE L'ORANGERIE (Réunions, séminaires expositions, apéritifs mariage)	
Forfait réunion simple (2h00 d'occupation en matinée ou après-midi hors temps de repas)	50
Forfait demi-journée (occupation de 8h00 à 14h00 ou l'après-midi de 12h00 à 18h00)	170
Forfait journée complète (occupation de 8h30- 22h00)	260
Apéritif mariage / baptême (jour de l'évènement uniquement – occupation de 8h à 18h)	110
Cocktail soirée jusqu'à 22h00 (occupation de la salle de 16h à 22h00)	160
CAUTION	1000

Membres en exercice : 29 Membres présents : 28 Absents excusés Représentés : 1 Absents : 0 Date convocation et affichage : 25 juin 2020 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification	Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Thierry MORENO, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Michaël TURPIN, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Pascal BARCENAS, Isabelle BESSIERES, Véronique HUC, Patrice RENARD, Bernard BARBASTE, Anne-Marie AGUADO, Jean-Luc GALY, Christine LAFON, Didier GALAUP, Catherine FOURNIER, Martine BALANSA, Françoise CHEURET, Antoine MIRANDA, Thierry GRANIER, Georges DENEUVILLE, Sylvie IZQUIERDO. Étaient représentés (es) : Yohana BAUDIN (pouvoir à Georges DENEUVILLE) Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET
--	--

Ces équipements sont loués exclusivement aux particuliers et organismes domiciliés à Launaguet.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels que décrits dans les tableaux ci-dessus.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- adoptent les tarifs de location de la salle des fêtes et de l'orangerie applicables au 1^{er} août 2020 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures

Michel ROUGÉ

Maire,



(Handwritten signature of Michel Rougé)

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 28 Absents excusés Représentés : 1 Absents : 0</p> <p>Date convocation et affichage : 25 juin 2020</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Thierry MORENO, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Michaël TURPIN, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Pascal BARCENAS, Isabelle BESSIERES, Véronique HUC, Patrice RENARD, Bernard BARBASTE, Anne-Marie AGUADO, Jean-Luc GALY, Christine LAFON, Didier GALAUP, Catherine FOURNIER, Martine BALANSA, Françoise CHEURET, Antoine MIRANDA, Thierry GRANIER, Georges DENEUVILLE, Sylvie IZQUIERDO.</p> <p>Étaient représentés (es) : Yohana BAUDIN (pouvoir à Georges DENEUVILLE)</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
---	---